

Afrique de l'Ouest – Point de situation au 8 juin D'après CAA/ SER

Contexte général

Situation de l'épidémie : nombre de cas (nombre de décès) au 08 juin 2020

Sénégal: 4 249 (47)

Guinée: 4 117 (23)

Côte d'Ivoire: 3 557 (36)

Mali: 1 523 (90)

Guinée-Bissau: 1 368 (12)

Mauritanie: 947 (43)

Sierra Leone: 946 (48)

Burkina Faso: 888 (53)

Cap-Vert: 542 (5)

Liberia: 345 (30)

Gambie: 26 (1)

Accélération du rythme d'inflation dans l'UEMOA en avril 2020, dans le contexte de la COVID-19

Selon un récent rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), le taux d'inflation dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine est ressorti, en glissement annuel (g.a.), à 1,5% à fin avril 2020, après 1,3% le mois précédent. **L'accélération du rythme d'inflation est tirée principalement par la composante « Produits alimentaires »**. La progression des prix des produits alimentaires est en rapport avec un renchérissement des produits de la pêche ainsi que de tubercules et plantains, en lien avec la faiblesse de l'offre sur les marchés dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Une augmentation des prix des céréales a également été enregistrée dans les pays sahéliens, notamment au Niger, en rapport avec la baisse de la production. Enfin, par pays, on note une déflation au Burkina Faso (-1,2% en g.a.) et au Mali (-1,9% en g.a.) tandis que les niveaux d'inflation les plus élevés, ont été enregistrés au Sénégal (3,3% en g.a.) et au Bénin (3,2% en g.a.).

Restrictions aux frontières

CILS : les commerçants ouest-africains de produits périssables et de bétail ont subi des pertes de 10 à 30 % de leur activité depuis l'entrée en vigueur des restrictions sanitaires

Les données recueillies par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) montrent que les commerçants ouest-africains de produits périssables et de bétail ont subi des pertes de 10 à 30 % depuis l'entrée en vigueur des restrictions sanitaires, car les transports sont perturbés et les marchés fermés, tandis que la collecte illégale de taxes aux points de contrôle a fait un bond de près de 50 %.

Côte d'Ivoire : Vers une reprise des liaisons aériennes à destination d'Abidjan

Alors que les frontières terrestres, maritimes et aériennes de la Côte d'Ivoire sont fermées depuis le 23 mars dernier en raison de la crise sanitaire mondiale, plusieurs compagnies aériennes prévoient les conditions de leur reprise d'activité. Brussels Airlines prévoit de relier Bruxelles à Abidjan à nouveau en juillet. La compagnie locale Air Côte d'Ivoire n'a pas indiqué

de date mais a expliqué se préparer à une reprise prochaine de vols commerciaux. Ces dessertes restent soumises au feu vert des autorités ivoiriennes.

Côte d'Ivoire : Près de 1,4 M de ménages supplémentaires en dessous du seuil de pauvreté du fait de la crise du COVID-19

Une enquête sur l'évolution de la vulnérabilité liée à la COVID-19 sur les ménages, les entreprises et les unités de production, réalisée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec l'Institut national de la statistique (INS), révèle que la COVID-19 a produit une réduction du revenu de la majorité des ménages (-47,2% depuis le début de la crise sanitaire). Le nombre de ménages supplémentaires passant en dessous du seuil de pauvreté est ainsi estimé à 1 375 151. 44,4% des chefs de ménage ont vu leur volume horaire diminué (travail à temps partiel) et 27,5% sont en chômage technique. Concernant les unités de production informelle, 64,4% subissent une tension de trésorerie, 25,9% un arrêt d'activités et 52,8% une réduction du niveau d'activités due à une faiblesse de la demande.

Problématiques spécifiques à certaines filières

Côte d'Ivoire : effet du COVID 19 sur situation de la sécurité alimentaire des ménages du district d'Abidjan

Une enquête de référence de l'impact du COVID 19 sur la situation de la sécurité alimentaire des ménages du district d'Abidjan a été conduite en Avril 2020 par le PAM et le Ministère de l'Agriculture et du développement rural.

L'enquête a fait ressortir quelques points clefs :

- 94 pour cent des ménages interrogés ont une consommation alimentaire acceptable. Cependant certaines communes (les plus pauvres) connaissent une situation plus critique avec des proportions considérables de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite
- Une proportion importante des ménages (73,3%) adopte des stratégies de survie alimentaire telles que la diminution de quantité de nourriture lors des repas ou la réduction du nombre de repas et près de 9 ménages sur 10 ont eu recours à des stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistance, telles que emprunter de l'argent ou dépenser ses économies pour faire face aux besoins essentiels.
- L'analyse de la diversité alimentaire des ménages montre que (86,5%) des ménages ont consommé plus de quatre groupes d'aliments, ce qui signifie qu'ils ont une bonne diversité alimentaire.
- La plupart des ménages (81,6%), dépendent fortement des achats quotidiens sur le marché pour leur consommation. Les difficultés d'accès aux marchés rencontrées leur fermeture temporaire désinfection, et la hausse des prix des denrées de base est signalée par plus de 60 pour cent d'entre comme limitant l'accès à une alimentation saine et nutritive.
- L'analyse des besoins prioritaires exprimés par les ménages enquêtés révèle principalement la satisfaction de leurs besoins alimentaire (46,7%), ensuite les besoins d'argent (22,8%) et de santé (10,6%).

Mesures spécifiques secteur agricole et alimentaire

Burkina Faso : un prix du coton graine subventionné par l'Etat mais qui intègre la chute des cours mondiaux :

Le 30 mai 2020, l'Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina Faso (AICB) a fixé à 240 FCFA le prix plancher d'achat du coton graine de premier choix. Le mécanisme de fixation consensuel du prix d'achat du coton graine tient compte du cours mondial du coton qui est lourdement affecté par la pandémie de la COVID-19. Ce prix intègre la subvention de l'État qui s'établit à 10 FCFA par kilogramme. Dans la dynamique de la relance durable de la production cotonnière, l'État maintient le même niveau de subvention que celui de la dernière campagne.

Burkina Faso : Lancement de la campagne agricole avec des objectifs ambitieux pour la production vivrière et la réduction de la pauvreté en zone rurale :

Le 22 mai 2020, le ministre de l'agriculture Salifou Ouedraogo a lancé de la campagne agricole 2020/2021 en mettant en avant la stratégie d'adaptation pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de pandémie du Covid-19. Les objectifs de cette campagne sont centrés sur la production vivrière et la réduction de l'incidence de la pauvreté en milieu rural (13 points).

Les objectifs de production sont fixés à 5 670 000 tonnes de céréales, 1 585 000 tonnes de cultures de rente et 941 000 tonnes des autres cultures vivrières pour les atteindre, le Gouvernement devrait mettre à disposition des producteurs à prix fortement subventionnés des intrants et matériel agricoles à travers un mécanisme de distribution électronique dénommé agri-Voucher.

Enfin 300 exploitations agricoles modèles, performants et résilients seront implantées afin de booster la production agricole. Libéria : Programme de subvention de 10 000 USD en faveur des entreprises agroalimentaires.

Libéria : Pour atténuer les effets du COVID 19 sur les filières agricoles et agroalimentaires le gouvernement Libérien et la banque mondiale visent les très petites entreprises :

Le Gouvernement libérien par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture et le projet de revitalisation de l'agriculture, financé par la Banque mondiale, ont lancé un dispositif de subvention des entreprises agricoles de petite et moyenne entreprise à hauteur de 10 000 dollars par entreprise afin d'atténuer les chocs COVID. Les entreprises seraient sélectionnées et leurs dirigeants bénéficieraient d'une formation de deux jours sur la gestion des petites entreprises. Les activités du programme se concentreront sur les PME impliquées ou liées au secteur agroalimentaire comme le riz, l'horticulture, le manioc et le palmier à huile.

Sénégal : Signature de trois conventions de subvention de l'AFD pour un montant total de 6,4 MEUR

Le Ministre de l'économie, du plan et de la coopération, l'Ambassadeur de France au Sénégal et en Gambie et le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Sénégal ont signé, le 4 juin 2020, trois conventions de subvention, pour un montant total de 4,2 Mds FCFA (6,4 M EUR), en faveur des secteurs de l'agriculture et de l'eau. Deux conventions de financement concernent le secteur agricole, pour un montant total de 3,3 Mds FCFA (5 M EUR) en faveur d'infrastructures contribuant aux activités agricoles productives des femmes des régions de Podor (4 M EUR) et de Matam (1 M EUR). La troisième convention, d'un montant de 853 M FCFA (1,3 M EUR), est destinée au secteur de l'eau, en vue de soutenir les mesures

d'accompagnement social des personnes affectées par le projet de dépollution de la Baie de Hann. Cette nouvelle convention porte à environ 23 Mds FCFA la contribution de l'AFD au financement du projet de dépollution de cette baie.

Mesures transversales de soutien à l'économie

Burkina Faso COVID-19 : simplification de la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics

Le Conseil des ministres du 3 juin 2020 a adopté au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement, un décret portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la COVID-19 au Burkina Faso. L'adoption de ce décret vise à accélérer l'acquisition des biens et services pour l'exécution du plan de riposte à l'épidémie de la COVID-19.

Gambie : la Banque centrale cherche à dégager des liquidités pour les banques commerciales

A l'issue du Comité de politique monétaire de la Banque centrale de la Gambie tenu le 28 mai 2020, le Gouverneur de la banque centrale a annoncé des mesures visant à libérer environ 700 M GMD (12 M EUR) en faveur des banques commerciales en vue de soutenir les emprunteurs impactés par la COVID-19.

Guinée : Approbation d'un don de 70 M USD de la Banque mondiale destiné à l'ANIES

La Banque mondiale a accordé, le 29 mai 2020, un don de 70 M USD à l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES). Ce montant va permettre à l'ANIES de mener à bien ses actions contre l'extrême pauvreté, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Dans le cadre de la riposte à cette crise, 25 M USD de ces fonds seront affectés aux transferts monétaires que l'ANIES lancera à la fin du mois de juin au bénéfice de 240 000 ménages vulnérables.

Libéria : La banque centrale réduit son taux directeur de 5 points

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale du Libéria (CBL), lors de sa séance du 28 mai 2020, a approuvé une réduction du taux directeur de 30% à 25%. Cette décision témoignerait de la réussite de la CBL à ramener l'inflation d'un peu plus de 30% en octobre 2019 à une moyenne de moins de 25% au premier trimestre 2020. L'économie libérienne s'est contractée de 2,5% en 2019, reflétant la sous-performance des secteurs non miniers. Selon le FMI, elle devrait enregistrer à nouveau une contraction de même ampleur en 2020, en raison de la pandémie de COVID-19.

Mali : Décaissement anticipé de l'aide budgétaire de l'UE pour faire face à la crise de la COVID-19

Le gouvernement malien et l'Union européenne (UE) ont annoncé le décaissement anticipé d'un appui budgétaire de 21,6 Mds FCFA (33 M EUR), sous forme de don. Cet appui anticipé a pour objectif d'aider le pays à satisfaire les besoins urgents de financement du budget résultant de la pandémie du COVID-19. Cet appui budgétaire permettra également de soutenir ses dépenses en réponse aux besoins urgents de la population malienne en termes de **sécurité alimentaire**.

Sénégal : La Banque Africaine de Développement (BAfD) approuve un appui budgétaire d'urgence de 88 M EUR

Le Conseil d'administration de la BAfD a approuvé le 29 mai, un prêt de 88 M EUR au Sénégal, pour l'aider à financer son Programme national de résilience économique et sociale à la COVID-19. Cet apport financier du Fonds d'intervention rapide COVID-19 de la Banque, permettrait au pays d'appliquer un Programme d'urgence d'appui budgétaire à la riposte Covid-19 (PUARC), destiné à la lutte contre les effets sanitaires, sociaux et économiques de la crise sanitaire. Les activités seraient orientées vers des mesures de soutien et d'aide aux ménages les plus vulnérables, tout en préservant les emplois et en permettant aux entreprises de reprendre leurs activités rapidement.

Sénégal : La Banque Islamique de Développement (BID) décaisse 8,8 M USD pour soutenir le secteur privé sénégalais

La Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), membre du Groupe BID, a approuvé le décaissement de 8,8 M USD en faveur de la Banque islamique du Sénégal (BIS) pour soutenir le secteur privé du pays, affecté par la pandémie de la COVID-19. Selon l'institution, cette intervention serait nécessaire, car elle permettrait de soutenir (i) 1 000 emplois dans le secteur privé, notamment **dans les secteurs de l'alimentaire et de la distribution** et (ii) les efforts de la BIS et du gouvernement pour assurer la **disponibilité de produits de base**.

Sierra Leone : 143 M USD du FMI en faveur de la Sierra Leone pour faire face à la pandémie de COVID-19

Le FMI a approuvé, le 3 juin, le décaissement de 143 M USD (50% de la quote-part du pays) au titre de la facilité rapide de crédit pour soutenir la réponse des autorités à la pandémie. Pour rappel, la Sierra Leone a développé un plan de préparation au COVID-19 trois semaines avant que son premier cas ne soit confirmé, estimé à 379,5 M USD.